Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-BEX_2026_39-DE

BUREAU EXECUTIF
Séance du 12/10/2026
Délibération n°13

L'an deux mille vingt-six, lundi douze octobre à quinze heures trente, se sont réunis, les membres du bureau exécutif de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi six du mois d'octobre deux mille vingt-six.

Nombre de membres du bureau	
En exercice	18
Présents physiquement	17
Présents en visioconférence	0
Votants	17
Vote	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Bureau exécutif à l'exception de :
M. Yohann MORISOT, Conseiller délégué Commande Publique

Secrétaire de séance : Franck HERSEMEULE

RESSOURCES - MARCHE PUBLIC TRAVAUX CONCERNANT LES TRAVAUX LIES AU RENOUVELLEMENT DE RESEAUX D'EAUX USEES SUR 10 SECTEURS DE REDON AGGLOMERATION

La présente délibération a pour objet d'attribuer et d'autoriser le président à signer les marchés de travaux liés au renouvellement de réseaux d'eaux usées sur 10 secteurs de REDON Agglomération.

Rapport de Monsieur Yohann MORISOT, Conseiller délégué

L'objet de la consultation portait sur la réalisation des travaux de renouvellement de réseaux d'eaux usées sur 10 secteurs de REDON Agglomération. La consultation était décomposée en deux lots :

- Lot 1 : Travaux de renouvellement de réseaux d'eaux usées sur les communes d'Allaire et de Bains-sur-Oust
- Lot 2 : Travaux de renouvellement de réseaux d'eaux usées sur les communes de Conquereuil, de Guémené-Penfao, de Redon, de Saint-Nicolas-de-Redon, de Renac et de Plessé

La consultation a été lancée en procédure adaptée ouverte le 16 avril 2026 avec une date de remise des offres fixée au 5 juin 2026, 12h00.
À la date de réception des offres, il a été reçu 16 offres réparties comme suit :

- Pour le lot 1 : 7
- Pour le lot 2 : 9

L'équipe de maîtrise d'œuvre de cette opération Altéréo avec le service eau et assainissement, a procédé à l'analyse des offres jugées régulières et a remis son rapport lors de la commission des marchés à procédures adaptés (commission MAPA), réunie le 29 juin 2026.
Il est proposé de retenir les offres suivantes :

- Pour le lot 01 : Entreprise OUEST TRAVAUX PUBLICS (SIRET n° 75151000900028) un montant maximum de 893 000.30 € HT

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-BEX_2026_39-DE

- Pour le lot 02 : Entreprise TPC OUEST (SIRET n° 48999857500026) un montant maximum de 787 098.00 € HT

VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du code précité ;

VU l'avis favorable des membres de la Commission MAPA en date du 29 juin 2026 ;

VU la délibération n°63_CC_2026_172 du 15 juin 2026 ayant pour objet les délégations du Conseil Communautaire vers le Bureau Exécutif ;

CONSIDERANT les critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation ainsi que le rapport d'analyse des offres ;

Sur ce rapport, le Bureau exécutif décide :

- **d'attribuer les marchés aux entreprises ci-dessus désignées,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés publics avec les entreprises ci-dessus désignées,**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre des prestations, objet des marchés publics attribués.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 17 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 12/10/2026

Le Secrétaire de séance,
Franck HERSEMEULE

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34